

LE TOUR DU HAUT QUEYRAS : DES SOMMETS PANORAMIQUES AUX VALLONS POUDREUX

Randonnée itinérante en refuge et en gîte d'étape
4 jours, 3 nuits, 4 jours de randonnée



Un véritable tour du Haut Queyras, itinérant, qui permet le franchissement de superbes cols alpins et des descentes inoubliables, voilà le programme de ce raid à ski de randonnée qui ravira les amateurs du genre ! En compagnie d'un guide de haute montagne, vous passerez donc chaque jour d'une vallée à une autre afin d'obtenir une vision d'ensemble du massif du Haut Queyras, adossé à la frontière italienne. À l'étape, vous récupérerez de vos efforts dans un hébergement de style montagnard, et vous en profiterez sans doute pour découvrir ces sites isolés où vous vous trouverez...

Neige, soleil, paysages préservés, montées sauvages et descentes de rêve, soirées conviviales autour d'un bon repas, que demander de plus ?

Nos points forts...

- *Un circuit itinérant autour du Haut Queyras*
- *Un itinéraire sur mesure où l'enneigement est quasi assuré*
- *L'implantation de notre agence au cœur d'un village du Queyras*
- *L'encadrement du séjour par un guide de haute montagne spécialiste du massif*

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil en gare le lundi matin à 8 h 30. Accueil par votre guide et transfert à Molines en Queyras.

Réception du matériel et départ en randonnée

La traversée des 3 pics

C'est parti pour ce raid autour des cimes du Haut Queyras !

Afin de limiter l'influence de la fatigue dû au voyage et d'évaluer le niveau du groupe, vous utilisez les remontées mécaniques de Molines - Saint-Véran avant d'atteindre la crête du Grand Serre puis le pic de Château Renard (2 989 m).

Une première descente vous conduit à 2 600 m avant de remettre les peaux pour atteindre le pic Traversier (2 882 m).

Du pic, votre guide choisira la plus belle descente du jour pour rejoindre le Cirque de Clausis puis le refuge de La Blanche (2 500 m).

Dénivellations : + 150 m, - 350 m, + 300 m, - 500 m Horaire : 5 h

Jour 02 : Le tour de la Tête des Toillies (3 175 m) par les 3 cols

Une superbe classique entre Queyras, Ubaye et Italie ! Selon les conditions votre guide décidera du circuit mais le passage par les 3 cols est certainement l'un des « must » du secteur.

Un premier col à près de 2 900 m permet la descente sur l'Italie (2 530 m) avant de rejoindre la haute Ubaye par les lacs Longet (2 650 m) et le Queyras par le col de La Noire (2 955 m).

Superbe descente dans son versant nord vers le refuge.

Dénivellations : + 400 m, - 450 m, + 450 m, - 450 m Horaire : 5 h

Jour 03 : Refuge de la Blanche – Refuge Agnel (2 525 m)

Plusieurs itinéraires s'ouvrent devant vos spatules !

Col Blanchet, col de Saint-Véran, pic de Caramantran à plus de 3 000 mètres, les possibilités au départ du refuge sont nombreuses. Quoi qu'il en soit, il vous faudra franchir le col de Chamoussière en fin de matinée pour descendre sur le refuge Agnel, sous le col homonyme. Pas de souci cependant, la route qui passe en Italie est fermée depuis l'automne, et vous ne risquez pas d'être dérangés par le bruit lorsque vous vous serez installés dans le confortable refuge refait à neuf !

Dénivellations : + 650 m, - 625 m Horaire : 4 h 30

Jour 04 : Refuge Agnel – Ristolas

L'une des plus belles journées du raid, une succession de cols et de descentes pour rejoindre le fond de la vallée du Guil et le village d'Abriès.

Vous franchirez tour à tour les cols de l'Eychassier (2 917 m) et du Clot des Poulains avant de descendre dans le grand vallon de Ségure, refuge des tétras et des chamois... Un grand moment de plaisir ! À noter qu'un transfert pourra vous épargner la traversée en fond de vallée de Ristolas à Abriès.

Dénivellations : + 750 m, - 1 650 m Horaire : 5 h

Transfert en début d'après-midi à Molines. Voir plus loin la rubrique « dispersion » de la fiche pratique.

AVERTISSEMENT : en fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, votre guide peut être amenés à exceptionnellement modifier ce programme. Notre implantation locale au cœur du Queyras nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 1 (lundi) à 8h30 en gare de Mont Dauphin-Guillestre

Accueil par votre guide et transfert en minibus en vallée de Molines - Saint-Véran

Accès train : Arrivée en gare de Montdauphin-Guillestre, sur la ligne vers Briançon.

Informations et horaires : <https://www.oui.sncf/>

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : Ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Montdauphin - Guillestre
- Train de jour : Ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillestre (ligne vers Briançon). *Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.*
- Train de jour : TGV Ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx
 - À Oulx, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Queyras depuis la gare. Prix : 27€ pour les adultes et 22€ pour les enfants de 3 à 10 ans. Réservation obligatoire : www.autocars-imbert.com – 04 92 45 18 11

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

De la gare au lieu de rendez-vous : Option comprise dans le tarif, sur réservation.

Votre accompagnateur ou un responsable de l'agence **vous accueille en gare à 8h30** pour le transfert sur le lieu de rendez-vous (transport en minibus compris dans le tarif du séjour).

Attention, pour organiser ce transport et être certain d'avoir votre place, vous avez l'obligation de nous réserver votre transfert maximum une semaine avant la date du séjour.

Le nombre de places étant limité, tous changements devront être signalés au plus tard 72h avant votre arrivée (Soit le jeudi soir dernier délais)

Accès voiture

Par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon et suivre direction Gap (RN 94) jusqu'à Montdauphin puis Guillestre, porte d'entrée du Parc régional du Queyras.

2e possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

3e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

4e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1 h 30 min de trajet depuis le tunnel).

Par le sud :

Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

PETITS CONSEILS PRATIQUES

Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver ! En effet les grands cols alpins de la région ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation. Il est par exemple impossible de rejoindre le Queyras depuis Briançon par le col d'Izoard entre le mois de novembre et le mois de mai.

Quel que soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver dans les Hautes-Alpes, vous devrez prévoir des équipements spéciaux (pneus neige ou chaînes à disposition). Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Si vous roulez avec un véhicule diesel, nous vous conseillons d'effectuer votre plein à l'approche du Queyras où vous trouverez du carburant « grand froid ». Les propositions à bas coût du gasoil des supermarchés ou des stations-services éloignées des montagnes sont rarement adaptées aux températures parfois fraîches des nuits en altitude !

Taxi

Le Guilazur au 06 80 21 77 22

M. Durosne au 06 60 76 51 29 ou 06 15 37 28 67

Transports Petit Mathieu au 04 92 46 71 56 ou 06 07 83 93 58

Accès bus : Possibilité de rejoindre le Queyras en bus depuis Marseille et Paris :

- Depuis Paris : Départs réguliers les vendredis / samedis / dimanches – 82€/trajet (Prix indicatif 2020).
- Depuis Marseille : Départs réguliers les vendredis / samedis – 40€/trajet (Prix indicatif 2020).

Ces lignes seront effectuées avec des cars Grand Tourisme de dernière génération répondant aux normes Euro 5 et 6.

Plus de renseignements et réservation directement auprès du transporteur.

www.autocars-imberty.com

DISPERSION

Le Jour 4 en début d'après-midi (jeudi)

Pour les participants utilisant le train, transfert avec la navette locale en gare de Montdauphin-Guillestre.

Les horaires sont à consulter sur le site du transporteur : zou.maregionsud.fr

Pour info, correspondances avec les lignes suivants :

- Ligne Paris / Lyon via Valence-Ville ou Valence TGV
- Ligne Paris / Lyon via Grenoble
- Ligne Marseille / Aix-en-Provence via Gap
- Ligne Grenoble
- Ligne Valence -Ville / Valence TGV
- Ligne TGV Oulx – Paris via Briançon.
 - À Oulx, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Queyras depuis la gare. Prix : 27€ pour les adultes et 22€ pour les enfants de 3 à 10 ans. Réservation obligatoire : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

Certains de ces trains circulent périodiquement, il est impératif de vérifier vos horaires de retour auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf).

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone)
- Carte vitale

NIVEAU

Niveau 3 à 4 sur une échelle de 5.

Bon skieur en toute neige, à l'aise avec un sac à dos, maîtrise de la conversion. Vous ne portez que vos sacs à dos contenant vos effets personnels nécessaires à votre journée en plus du pique-nique et du matériel de sécurité. Ce raid à ski n'est pas accessible aux débutants à ski de randonnée, il est en effet préférable de s'initier par un stage en étoile.

HEBERGEMENT

En refuges de montagne. Nuit en petits dortoirs, nourriture copieuse et équilibrée.

TRANSFERTS INTERNES

Minibus

PORTAGE DES BAGAGES

Vos bagages sont transportés d'une étape à l'autre par taxi. En fonction des conditions de neige nous pourrons vous faire transporter par scooter de neige un bagage réduit (petit sac pour 2 ou 3 pers.) aux refuges.

Vous randonnez en ne portant que vos sacs à dos contenant les effets personnels nécessaires à votre journée (pique-nique, vêtements chauds, pelle et sonde, thermos d'1L, matériel perso...).

GROUPE

Départ assuré à partir de 4 participants

Groupe limité à 8 personnes

ENCADREMENT

Guide de haute montagne spécialiste du Queyras.

MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanche) accompagné d'une pelle et d'une sonde.

MATERIEL NON FOURNI

Attention, sous réserve de disponibilité, il est conseillé de réserver ce matériel au moment de l'inscription en précisant bien votre taille, votre poids et votre pointure.

Cet équipement nécessaire à l'activité (chaussures, ski, bâtons, peaux autocollantes...) sera loué en magasin de sport au village de Molines. Vous pourrez le récupérer accompagnés de votre guide pour un éventuel conseil.

(Pour information tarifs de l'hiver 2019-20 pour 5 jours : pack complet skis/bâtons/chaussures : 170€)

Ce matériel sera déposé au magasin en fin de séjour.

SÉCURITÉ

Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour se préserver de ces déconvenues et vous assurer une sécurité maximale, nos accompagnateurs sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr Vêtements :



Vêtements :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste chaude en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, surtout en hiver car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses.

Éviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chaud et encombrant.

Pour la randonnée

- Sac à dos de 30 à 35 L
- Sous-vêtements longs et chauds
- Chaussettes de randonnée hivernale (éviter le coton)
- Pantalon de ski confortable ou salopette
- Surpantalon
- Pull en laine chaud ou fourrure polaire
- Veste imperméable (type Gore Tex ou équivalent) ou gros anorak
- Gants ou mouffles, bonnet ou bandeau couvrant les oreilles
- Lunettes de soleil de bonne qualité, crème solaire et stick pour les lèvres (écran total)
- Tee-shirts (carline ou équivalent conseillé)
- Boîte plastique pour salade composée et couverts, couteau de poche léger
- Un thermos d'1 L pour une boisson chaude
- Pharmacie personnelle réduite (élastoplast 6 à 8 cm, gaze pour les ampoules)

Pour le soir

- Vêtements de rechange
- Nécessaire de toilette + **DRAP DE SAC (Duvets inutiles)**
- Lampe frontale ou lampe de poche
- Chaussures (les refuges ont des chaussons)

DATES ET PRIX

Du lundi matin au jeudi en début d'après-midi

| | DATE DÉPART | | DATE DE FIN | TARIF |
|----|-------------|----|-------------|----------|
| Du | 21/12/2020 | au | 24/12/2020 | 595,00 € |
| Du | 28/12/2020 | au | 31/12/2020 | 595,00 € |
| Du | 04/01/2021 | au | 07/01/2021 | 595,00 € |
| Du | 11/01/2021 | au | 14/01/2021 | 595,00 € |
| Du | 18/01/2021 | au | 21/01/2021 | 595,00 € |
| Du | 25/01/2021 | au | 28/01/2021 | 595,00 € |
| Du | 01/02/2021 | au | 04/02/2021 | 595,00 € |
| Du | 08/02/2021 | au | 11/02/2021 | 595,00 € |
| Du | 15/02/2021 | au | 18/02/2021 | 595,00 € |
| Du | 22/02/2021 | au | 25/02/2021 | 595,00 € |
| Du | 01/03/2021 | au | 04/03/2021 | 595,00 € |
| Du | 08/03/2021 | au | 11/03/2021 | 595,00 € |

LE PRIX COMPREND

- La pension complète du lundi midi au jeudi midi
- L'encadrement des randonnées par un guide de haute montagne diplômé d'État
- La fourniture de l'équipement de sécurité
- Les transferts nécessaires au programme des randonnées
- Le forfait des remontées mécaniques du jour 1
- La taxe de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et le vin pendant les repas
- La location éventuelle du matériel de ski (voir la rubrique Matériel Fourni)
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas dans le prix comprend
- Le moyen de transport
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Il s'agit d'un circuit itinérant conjuguant la découverte d'un massif préservé, les vallées du Haut Queyras, aux plaisirs de la glisse hors-pistes. L'itinéraire a été choisi pour présenter les meilleurs gages d'enneigement. Les nombreuses variantes envisageables le long de chaque étape permettent aussi au guide d'adapter ce raid au niveau du groupe. Néanmoins, ne vous trompez pas de séjour ! Il s'agit d'un véritable raid et certains passages demeurent obligatoires !

BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer votre séjour, de nombreux guides sont disponibles en librairie. Vous pouvez par exemple consulter *Parc Naturel Régional du Queyras* aux éditions Gallimard, bien illustré et facile à lire.

Pour goûter aux ambiances queyrassines, dernièrement sorti, *L'Autre Versant*, aux éditions Hesse, présente de superbes photographies de Christophe Sidamon-Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet.

Dans la remarquable collection « Les Cahiers du Patrimoine », aux Éditions du Queyras, plusieurs titres permettent de se familiariser avec les spécificités du patrimoine local (*Dentelles du Queyras et des vallées voisines*, *Ceillac au fil du temps*, *Fort Queyras*, *Cadrans Solaires du Queyras...*).

Quelques ouvrages rédigés par des anciens du pays évoquent également la vie de la région, hier et aujourd'hui, à l'image des livres de Céleste Fournier aux Éditions du Queyras, des mémoires de Philippe Lamour, personnage emblématique du Queyras, intitulées *Le Cadran Solaire*, ou du recueil de souvenirs *Les Pieds en Queyras* d'Albert Borel.

Enfin pour les amateurs de littérature, les vallées queyrassines ont servi de cadre à de nombreux romans. Citons par exemple *Les Hauts Pays* de Philippe Lamour, les romans de Raymonde Meyer-Moyne ou, pour la période actuelle, *Le Dernier Refuge* de Nicolas Crunchant.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour causes dénommées :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- **Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)**

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex